



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de l'Ordre judiciaire vaudois

District de la Broye-Vully

La Justice de paix et l'Office des poursuites de Payerne s'installent dans de nouveaux locaux

La Justice de paix du district de la Broye-Vully et l'Office des poursuites du district de la Broye-Vully déménageront prochainement dans de nouveaux locaux communs, situés à la rue de la Gare 45 à Payerne. A l'occasion de ce déménagement, les deux offices seront exceptionnellement fermés au public pendant une journée.

La Justice de paix du district de la Broye-Vully et l'Office des poursuites du district de la Broye-Vully déménageront début février dans de nouveaux locaux, situés à la rue de la Gare 45 à Payerne, dans un bâtiment propriété de l'Etat de Vaud qui a récemment été transformé.

Le déménagement de la Justice de paix interviendra le mardi 7 février 2017. Afin de permettre le déménagement, les guichets de la Justice de paix seront exceptionnellement fermés au public ce jour-là. Une permanence téléphonique sera toutefois assurée pour les urgences au 079 941 03 61. Dès le mercredi 8 février 2017, les guichets de la Justice de paix seront à nouveau ouverts au public, à la nouvelle adresse (Justice de paix du district de la Broye-Vully, rue de la Gare 45, case postale 238, 1530 Payerne).

Le déménagement de l'Office des poursuites interviendra, pour sa part, le mardi 14 février 2017. Là aussi, les guichets de l'office des poursuites seront fermés au public pour la durée de la journée. Une permanence téléphonique pour garantir l'exécution des mesures conservatoires urgentes sera assurée au 079 293 41 26. Dès le mercredi 15 février 2017, les guichets de l'Office des poursuites seront à nouveau ouverts au public, à la nouvelle adresse (Office des poursuites du district de la Broye-Vully, rue de la Gare 45, case postale 300, 1530 Payerne).

Les numéros de téléphone et de fax des deux offices, ainsi que les adresses e-mail, restent inchangés.

Le site internet de l'Ordre judiciaire (www.vd.ch/ojv) permet en tout temps de trouver les coordonnées actuelles et les horaires des différentes instances judiciaires.

Secrétariat général de l'ordre judiciaire

Lausanne, le 30 janvier 2017

Renseignements complémentaires: OJV, Lilliane Beuggert, chargée de communication, 021 316 15 14, liliane.beuggert@vd.ch